



Sections des Hautes-Pyrénées

Monsieur le Directeur,

Nous venons d'apprendre que les représentants de l'intersyndicale de Haute-Garonne avaient été informé d'une saisine en référé du tribunal administratif visant les agent.es ayant participé au blocage de plusieurs sites durant ces dernières semaines. L'audience doit avoir lieu ce mercredi.

L'objectif du référé et de la décision attendue du TA est le déblocage par la force publique des piquets de grève... alors même qu'aucune action de ce type n'est envisagée sur place cette semaine par les assemblées générales. Dans sa grande mansuétude, la direction n'envisage pas pour l'instant de suites disciplinaires.

Nous sommes d'autant plus étonnés puisque le DGA avait assuré les représentants nationaux que les exploits d'huissier réalisés en février n'avaient pas pour but de sanctionner effectivement les personnels engagés dans une lutte légitime.

Nous tenons à vous exprimer notre profonde indignation devant cette mesure de répression sans précédent dans notre administration. Alors que la DGFIP se trouve au cœur même des débats et du mouvement social qui agite notre société, le besoin est grand de transparence et d'un dialogue social de qualité.

L'intersyndicale des Hautes-Pyrénées apporte tout son soutien aux camarades de Haute-Garonne qui depuis des semaines tiennent haut et fort la flamme de la résistance face aux projets destructeurs du gouvernement et de la DG et vous demande d'abandonner sans délai l'ensemble de ces procédures.